

Participation à la consultation du public sur le schéma départemental des Énergies Renouvelable de la Creuse

Madame et Monsieur
Rousseau 23000 Anzême

Anzême le 28 mars 2021

Mesdames Messieurs

Dans le cadre du schéma départemental des énergies renouvelables vous ouvrez une consultation au public. Votre initiative louable et intéressante dans la mesure ou celle ci permettra la prise en compte des observations qui seront je l'espère nombreuses et documentées malgré le manque de publicité autour du sujet.

La mise en place de ce schéma est à la fois complexe et délicate :

En effet le nombre des personnes s'intéressant aux moyens mise en œuvre dans le cadre de la mise en place de la « transition énergétique » est en constante augmentation ; prouvant l'intérêt porté par la population désireuse d'être de plus en plus partie prenante de cette évolution afin de pouvoir préserver son espace et son cadre de vie de « l'agressivité » de certains projets.

Votre diagnostic tient compte du delta production / consommation/pollution sur le territoire ainsi que d'une autosuffisance départementale déjà proche de son maximum sans pour cela avoir succombé jusque là à l'effet de mode « ambient ».

L'état des lieux et postes sources : s'il est entendu par là l'inventaire des moyens existants de production décarbonés il sera temps de voir si ces derniers sont utilisées, entretenus, actualisées, valorisés et exploités au maximum de leurs capacités.

L'impact économiques : les projets et les moyens de productions d'énergies génèrent des revenus et des retombées fiscales. Celles ci devraient être assorties d'une obligation de réinvestissement d'au moins 50% dans de nouveaux projets de production ou d'économie d'énergie.

En effet il est facile de constater que l'argument de sauvegarde de la planète cède rapidement le pas au miroir aux alouettes, brandit par de nombreux promoteurs, des revenus financés et pas toujours en toute transparence.

Le potentiel de développement des ENR :

La biomasse : un axe à développer en prenant garde aux nuisances potentielles.

L'hydraulique : Diagnostic sur l'état des unités de production et améliorations de leurs capacités. Attrait touristique engendré par les retenues des barrages, pérennisations d'emplois locaux (entretien, restaurants de plage, location..etc)

Le solaire : certainement le plus intéressant au vu de son évolution technologique de son adaptation au domaine du particulier et surtout de l'énorme potentiel de surface d'installation disponible en toiture et de plus en plus en toute discrétion. Mais aussi grâce aux compteurs « intelligents » une utilisation du réseau électrique existant. De plus l'installation et l'entretien de ces unités de production créeront et pérenniseront des emplois locaux.

L'éolien : production erratique, trop impactant. Émergence de plus en plus de problèmes sanitaires, environnementaux, sociétaux. Refus de plus en plus massif des populations .Aucune création d'emplois locaux.

l'aérothermie : intéressant au niveau particulier. Une étude sérieuse s'impose pour une installation avec une bonne rentabilité. Pérennisation ou création d' emplois locaux.

La géothermie : mise en place onéreuse rentabilité faible en

Hydrogène « vert » : Moyens de production très onéreux et non encore parfaitement au point. décarboné si utilisation électricité « verte », très énergivore. Création emplois locaux.

Les économies d'énergies : cet axe devrait être, dans un premier temps, prioritaire. Réduire la consommation par des mesures de changement des comportements à l'utilisation de l'énergie couplé à l' adaptation des bâtiments aux normes d'isolation récente avant de prévoir des moyens de production plus « vert » temps que les centrales nucléaires suffisent à nos besoins énergivores.

Les orientations départementales :

Quelque soit les scénarios des orientations départementales il sera essentiel de tenir compte des volontés des populations, à minima, directement concernées voir donc impactées par la mise en place de moyens de production d'énergie ; et à maxima sur une zone indirectement concernée mais suffisamment proche pour interférer dans leur environnement.

Les orientations reste intimement liées à **L'adhésion sociétale.**

Les cinq thèmes que vous énoncés sont primordiaux

Améliorer la concertation : primordial informer et prendre en compte l'avis des populations

Développer les chartes de bonne conduite : et les faire respecter est une nécessité

Renforcer les relations entre élus les porteurs de projets et l'état : Informer les population des concertations en court et des décisions a venir.

Améliorer la transparences des retombées économiques : essentiel

Faire des projets d'EnR une composante d'un véritable projet de territoire :

Ceci permettant de contrôler, entre autre, le « mitage » du territoire par des installations « désordonnées » et de gérer au plus près une politique cohérente de création d'unités de production d'EnR.

En conclusion :

Notre beau département fourni déjà une grande partie de sa consommation énergétique et ce de façon décarbonée. Il pourra accueillir d'autres unités de production d'énergie dites « verte » mais cela ne doit pas se faire sans prêter une grande attention à notre « indépendance environnementale unique » garante de la renommée grandissante de notre Creuse au regard des néo ruraux et touristes de plus en plus nombreux à apprécier nos paysages et la quiétude de nos contrées.

Subventionner les travaux nécessaires à l'économie de l'énergie des bâtiments et des moyens de production discrets mais efficaces, plutôt que les très gros projets.

De plus ils inciteront les usagers à plus de retenue dans leurs habitudes de consommation électrique s'ils veulent arriver à une autosuffisance énergétique (à cause des moyens limités de stockage de l'énergie). A condition, là aussi, pour cela de les accompagner, de les informer, de les convaincre et les soutenir dans cette démarche . Améliorer l'habitat, réduire notre consommation d'énergie plutôt que d'augmenter la production. Créer des moyens de production d'EnR discrets préservant la typicité de nos bourgs de nos villages de nos paysages de notre façon de vivre. Voilà le véritable défi à relever.

Avec en plus la possibilité de création d'emploi locaux.

La tâche est ardue et délicate et s'inscrit dans le long terme mais c'est un « défi » que les Creusois sauront comme d'habitude relever.

C Rousseau